



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

# MOLLUSTOP 3%

## 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**MOLLUSTOP 3%**

Code GIFAP : GB (appât granulé)

30 g/kg de métaldéhyde

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Molluscicide.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PHILAGRO France

Parc d'Affaires de Crécy

2, rue Claude Chappe

69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex

France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58

fds@philagro.fr

### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

0800 21 01 55

ORFILA 01.45.42.59.59 (Organisme consultatif officiel)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification du mélange

Classification selon :

- directive 67/548/EEC modifiée par la directive 2001/59/EC (résultats des études expérimentales),
- directives 1999/45/EC, 2001/60/EC, 2006/8/EC (classification basée sur la concentration en substances actives et autres ingrédients)
- directive 2003/82/EC pour les pesticides (phrases spécifiques)

Mention (s)

Non classé

Phrase(s) de Risques

Aucune

### 2.2. Eléments d'étiquetage

**Symbole(s)**

Aucun

**Phrase(s) de Risques**

Aucune

**Phrases de Sécurité**

S1/2 : Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

S37 : Porter des gants appropriés.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SPe6 : Pour protéger les oiseaux/les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu.

### 2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme un mélange selon les directives CE.

### Composition / Information sur les composants dangereux :

Numéro	% poids	N° CAS	Nom chimique
1	3	108-62-3	Métaldéhyde

Numéro	N° EINECS	Annex-1 listing	Symbole(s) Règ. 1272/2008 GHS02, GHS06	Mentions de danger Règ. 1272/2008 H228, H301	Symbole(s) Dir. 67/548 F, Xn	Phrase(s) de risque Dir. 67/548 R11, R22
1	203-600-2					

Date de révision : 10/04/2012

Numéro de version : 3

Page 1 de 6

(Date de la version précédente : 03/02/2010 ; version n°2)



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

### MOLLUSTOP 3%

---

#### 4. PREMIERS SECOURS

---

##### 4.1. Description des premiers secours

- Généralités** En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Inhalation** Mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Peau** Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement au savon et à l'eau.
- Yeux** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau ou une solution oculaire. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
- Ingestion** Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non connu.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'antidote spécifique connu, traitement symptomatique.

---

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, mousse, eau, CO<sub>2</sub>.

Moyen d'extinction inapproprié : Eau sous pression.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de vapeurs/gaz dangereux lors de la combustion (monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)).

Possible formation de mélange explosif gaz/air.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, si nécessaire porter un masque respiratoire complet à filtre universel (type AB-P).

Porter des vêtements de protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.

Refroidir les conteneurs menacés à une distance prudente et neutraliser les fuites de vapeurs avec de l'eau.

##### Autre information

Limiter l'épandage des fluides d'extinction, contenir l'écoulement et ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.

---

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les poussières. Porter des gants de protection (nitrile), des lunettes de sécurité ou un masque de protection du visage et un vêtement de protection approprié afin d'éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Eloigner les sources d'inflammation.

Evacuer la zone à risque ou consulter un expert.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser immédiatement le produit répandu. Balayer, ramasser avec une pelle et placer dans des récipients scellés. Creuser profondément les sols contaminés et les placer dans des fûts. Utiliser un tissu mouillé pour nettoyer les sols et tout autre objet contaminé, le placer également en récipient scellé. Evacuer tous les déchets et vêtements contaminés de la même manière en tant que « déchet chimique » (par exemple dans un centre de destruction autorisé). Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

##### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour les consignes de protection individuelle, voir section 8.

---

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées.

Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

### MOLLUSTOP 3%

Les zones de traitement et de stockage doivent être équipées de ventilation.  
Ne pas boire, manger, ni fumer lors de la manipulation des produits et dans le lieu de travail.

#### Prévention des incendies et explosions

Maintenir à l'écart de la chaleur et des sources de chaleur.

Éviter la formation de poussières.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Stocker sous abri, dans un local approprié, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition, à une température < 30°C.

Protéger des forts rayons du soleil.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants.

Autre information : ne pas mélanger avec de l'eau (sauf pour l'utilisation finale et normale du produit).

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir l'étiquette.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Il n'y a pas de limite d'exposition nationale pour ce produit.

Aucun rapport sur la sécurité chimique n'est requis pour ce type de produit.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques

Assurer une ventilation adéquate dans la zone de traitement et de stockage.

##### Protection individuelle :

##### Respiratoire

Porter de préférence un masque couvrant tout le visage avec une cartouche adaptée pour les vapeurs organiques, les poudres ou les aérosols (filtre de type A2P2 voire A3P3) en cas de formation de poussières.

##### Mains

Porter des gants de protection en nitrile (résistant aux solvants organiques). L'épaisseur minimum doit être de 0,3 mm et de longueur minimale de 30 ou 35 cm.

##### Yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un masque de protection.

##### Peau et corps

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Autre information

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide. Granulés
Couleur	Bleu
Odeur	Spécifique
Seuil olfactif	Non connu
pH	4,6-5,0 (10 g/litre d'eau, 20°C)
Point de fusion / point de congélation	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	PI3 (combustion locale sans propagation)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur	Le produit n'est pas explosif.
Densité de vapeur	Non applicable
Densité apparente	0,77- 0,79 kg/l
Solubilité dans l'eau	Non soluble dans l'eau mais délitable
Coefficient de partage n-octanol/ eau	Non connu
Température d'auto-inflammabilité	Non connu
Température de décomposition	Non connu
Viscosité dynamique	Non applicable
Viscosité cinématique	Non applicable
Propriétés explosives	Non connu
Propriétés comburantes	Non connu
Propriétés oxydantes	Non connu

Date de révision : 10/04/2012

Numéro de version : 3

Page 3 de 6

(Date de la version précédente : 03/02/2010 ; version n°2)

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

**MOLLUSTOP 3%****9.2. Autres informations**

Tension de surface	Non applicable
Densité relative de la vapeur (air = 1)	Non connu
Température de sublimation	115°C (métaldéhyde)
Instabilité Thermique	>80°C

**10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1. Réactivité**

Le produit est inerte, stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la rubrique 7).

**10.2. Stabilité chimique**

Stable pour un minimum de 2 ans dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la rubrique 7).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

S'il est utilisé correctement, aucune réaction dangereuse n'est à craindre.

**10.4. Conditions à éviter**

Températures supérieures à 40°C et les rayonnements solaires importants.

**10.5. Matières incompatibles**

Il ne doit pas entrer en contact avec des oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Acétaldéhyde.

En cas d'incendie, consulter la section 5.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Nom</b>	<b>MOLLUSTOP 3%</b>
<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>DL50 Voie orale</b>	Rat : > 2000 mg/kg
<b>DL50 Voie dermale</b>	Non connu
<b>CL50 Voie inhalatoire (4 h)</b>	Non connu
<b>Irritation</b>	
<b>Peau</b>	Lapin : Non irritant.
<b>Yeux</b>	Lapin : Non irritant.
<b>Sensibilisation</b>	Données non disponibles.

**Autres informations toxicologiques****Métaldéhyde (substance active)**

- Génotoxicité : pas de potentiel génotoxique
  - Cancérogénicité (Rat et souris): pas de potentiel cancérogène
  - Etude de reproduction sur 2 générations (Rat) :
    - DSE parents = 3,2 mg/kg/j
    - DSE descendance = 65 mg/kg/j
  - Tératogénicité (par voie orale, rat) :
    - DSE maternelle = 75 mg/kg/j
    - DSE foetale = 150 mg/kg/j
  - Tératogénicité (par voie orale, lapin) :
    - DSE maternelle = 80 mg/kg/j
    - DSE foetale = 80 mg/kg/j
- Neurotoxicité par voie orale, 90 jours (rat) : DSE/CSE = 39 mg/kg pc

La classification du mélange n'est donc pas requise.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Ce produit devant être utilisé en pulvérisation dans l'agriculture, les voies d'exposition les plus probables sont les voies cutanée et / ou inhalatoire.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

**MOLLUSTOP 3%****12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1. Toxicité**

<b>Nom</b>	<b>MOLLUSTOP 3%</b>
<b>Organismes aquatiques</b>	Non toxique
<b>Abeille</b>	Non toxique
<b>Carabes</b>	Non toxique
<b>Ver de terre</b>	Non toxique

<b>Nom</b>	<b>Métaldéhyde (substance active)</b>
<b>Oiseau</b>	Toxicité aigüe, DL50 ( <i>Coturnix coturnix japonica</i> ) : 170 mg/kg pc/j
<b>Poisson</b>	Toxicité aigüe, CL50-96h ( <i>Cyprinus carpio</i> ) : 75 mg/L
<b>Algues</b>	Toxicité aigüe, CEr50-72h ( <i>Scenedesmus subspicatus</i> ) : > 200 mg/L
<b>Daphnies</b>	Toxicité aigüe, CE50-48h ( <i>Daphnia magna</i> ) : > 90 mg/L
<b>Abeille</b>	Toxicité aigüe de contact, DL50-48h ( <i>Apis mellifera</i> ) : > 113 µg/abeille Toxicité aigüe orale DL50-48h ( <i>Apis mellifera</i> ) : > 87,5 µg/abeille
<b>Ver de terre</b>	Toxicité aigüe, CL50-14j ( <i>Eisenia foetida</i> ) : > 1000 mg/L

**12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Nom</b>	<b>MOLLUSTOP 3%</b>
<b>Dégradation</b>	Décomposition biologique

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Non connu

**12.4. Mobilité dans le sol**

Non connu

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non requis (un rapport sur la sécurité chimique n'est pas exigé)

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucun autre effet néfaste connu sur l'environnement.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés et rincés. Les rendre inutilisables et se conformer à la réglementation en vigueur pour l'élimination. Ils peuvent par exemple être éliminés via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Les reliquats de produit doivent être éliminés en conformité avec la réglementation. Ils peuvent par exemple être éliminés via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transport terrestre : ADR / RID

Transport fluvial : ADNR

Transport maritime : IMO / IMDG

Transport aérien : ICAO-TI / IATA-DGR

**14.1. Numéro ONU**

Exempté

**14.2. Nom d'expédition des Nations Unies**

Exempté

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Exempté

**14.4. Groupe d'emballage**

Exempté

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Exempté

**14.6. Précautions particulières à prendre**

Exempté

Date de révision : 10/04/2012

Numéro de version : 3

Page 5 de 6

(Date de la version précédente : 03/02/2010 ; version n°2)



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements 1907/2006/CE (REACH) et 453/2010/CE

### MOLLUSTOP 3%

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

---

#### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

---

##### 15.1. Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique proposée pour les installations classées pour l'environnement (ICPE) : Aucune  
Délai de rentrée = 6 heures après la fin de la pulvérisation.

##### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

---

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**Sections modifiées lors de la mise à jour :** toutes les sections de cette FDS ont été modifiées pour se conformer au nouveau format du règlement 453/2010/CE.

**Libellé intégral des phrases de risques apparaissant en section 3 :**

R11 : Facilement inflammable.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

**Libellé intégral des mentions de dangers apparaissant en section 3 :**

H228 : Matière solide inflammable.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

**Signification des sigles :**

SGH (ou GHS) : Système Global Harmonisé

PBT : Persistant Bioaccumulable et Toxique

vPvB : très Persistent très Bioaccumulable

DSE : Dose Sans Effet

DL50 : Dose Létale médiane

---

CETTE FICHE N'EST VALABLE QUE POUR LES USAGES ET LES CONDITIONS D'EMPLOI QUI SONT MENTIONNES SUR L'ETIQUETTE.

Cette fiche complète l'étiquette mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de PHILAGRO France relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.

---